



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions sur le projet de loi n° 28 – Loi permettant la mise en place de certaines mesures en matière de santé et de services sociaux liées au statut géographique particulier de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Procès-verbal de la séance du 13 août 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 832-20190917

2019

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 13 AOÛT 2019.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 13 août 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n°28 – Loi permettant la mise en place de certaines mesures en matière de santé et de services sociaux liées au statut géographique particulier de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Ordre de l'Assemblée le 17 septembre 2019 rétroactif au 5 juillet 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Ciccone (Marquette)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et de santé publique
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M. Lefebvre (Arthabaska) en remplacement de M^{me} Guillemette (Roberval)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M^{me} McCann (Sanguinet), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) en remplacement de M. Tremblay (Dubuc)
- M. Thouin (Rousseau)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux

Témoins (par ordre d'intervention) :

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec :

- M. Marcel Dubois, président du conseil d'administration
- M. Carol Fillion, président-directeur général

Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux :

- M^{me} Chantal Marchand, présidente-directrice générale
- M. Éric Cardin, membre du conseil d'administration et président de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Ville de Drummondville et Table des MRC du Centre-du-Québec :

M. Alexandre Cusson, maire

Confédération des syndicats nationaux :

M. Jean Lacharité, vice-président

M^{me} Josée Marcotte, vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux

M^e Marjorie Houle, conseillère syndicale au Service de la recherche et de la condition féminine

M. Pascal Bastarache, président du Syndicat du personnel paratechnique des services auxiliaires et de métier du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Centrale des syndicats du Québec :

M. Mario Beauchemin, troisième vice-président

M^{me} Claire Montour, présidente de la Fédération de la Santé du Québec

M^{me} Lise Goulet, conseillère syndicale

Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux :

M^{me} Carole Trempe, présidente-directrice générale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 17, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} McCann (Sanguinet), M. Fortin (Pontiac), M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.

À 11 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux.

À 12 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 h 45.

À 14 h 45, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Ville de Drummondville et la Table des MRC du Centre-du-Québec.

À 15 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 16 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

À 17 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux

À 17 h 55, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 21 août 2019, à 9 h 30.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dominic Garant

Luc Provençal

DG/vb

Québec, le 13 août 2019

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux	001M
Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux	002M
Centrale des syndicats du Québec	005M
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	003M
Confédération des syndicats nationaux	004M
Table des MRC du Centre-du-Québec	006M
Ville de Drummondville	

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec

007M